

"Les jardins de la paix" : plus qu'un titre, une ambition

Autor(en): **Curtat, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **69 (1997)**

Heft 2

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129531>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« LES JARDINS DE LA PAIX »

PLUS QU'UN TITRE, UNE AMBITION

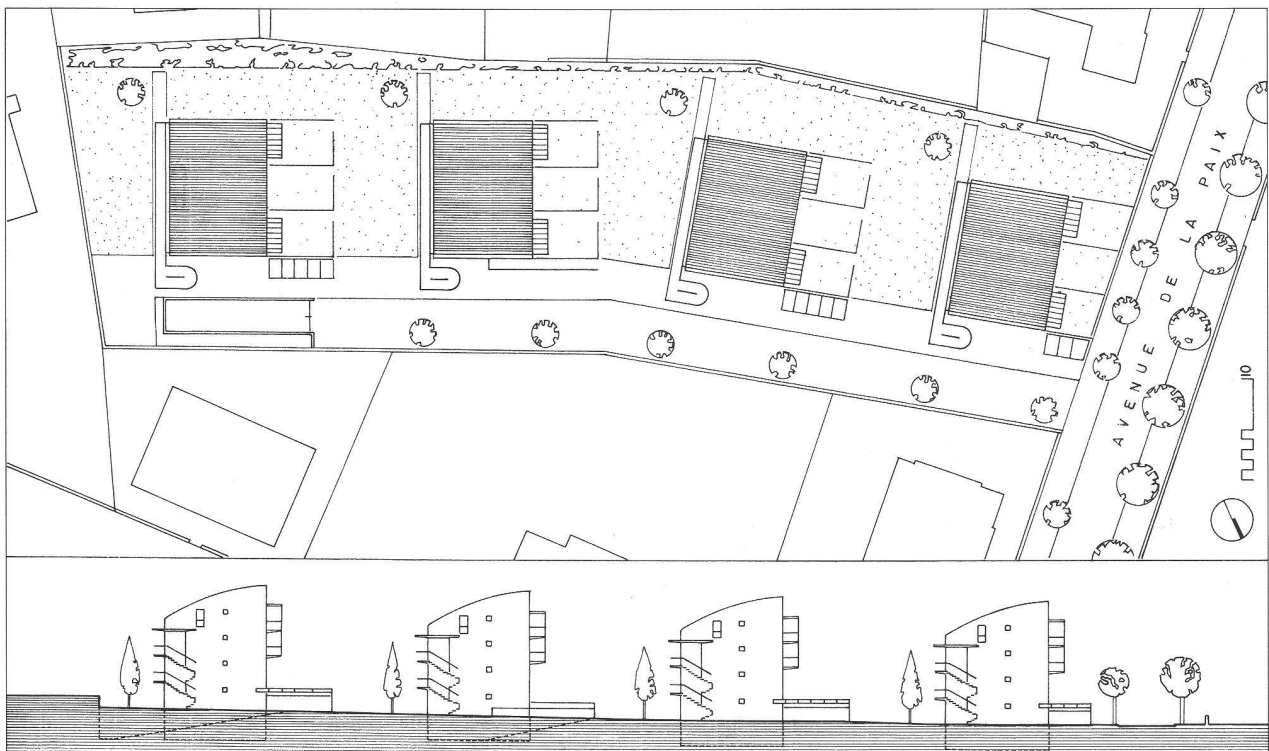
O

uinzze ans tout juste après le premier frémissement qui précédait sa naissance, cette coopérative d'habitation des « Jardins de la paix » aligne, à l'avenue du même nom, quatre immeuble locatifs subventionnés et un garage collectif souterrain. Entre le rêve développé dans l'enceinte du Conseil communal de la Tour-de-Peilz et la réalité représentée par vingt-quatre appartements, les architectes ont trouvé leur place. Avec des idées et des solutions. Promenade aux jardins de la paix...

La source de ce mini quartier où quatre immeubles locatifs se répondent se situe assez loin dans le temps, exactement au mois de juin 1982, où le conseil communal de La Tour-



L'implantation dans le décor agreste de ces anciens jardins de la commune de La Tour-de-Peilz est bien illustrée par le document ci-dessous. La photo montre le parti pris d'alignement. Le plan de la page suivante décrit les typologies choisies à partir d'une trame dictée, de fait, par le terrain.



de-Peilz adopte à l'unanimité une motion incitant à la construction de logements sur le territoire de la commune. Au printemps suivant, la Municipalité répond de façon positive. Elle indique même un lieu – le terrain de l'avenue de la Paix qui appartient à la commune – et une forme: construction assumée par une société sans but lucratif. Dans le droit fil de cette proposition, les projets de statuts d'une coopérative et de droit de superficie sont élaborés par l'homme de l'art et remis à l'autorité communale. On est en décembre 1983, dix-huit mois seulement après le lancement de l'idée. Pour des raisons obscures, le projet va maintenant dormir quatre années pleines. Une pétition socialiste revêtue de 1141 signatures – La Tour-de-Peilz vient juste de franchir la barre des 10000 habitants – le réveille dans l'été 1987.

LE BON DÉPART

Un an plus tard, une commission provisoire qui accueille des représentants de tout l'éventail politique composant le conseil communal commence à plancher. Aller-retour des documents, séances, discussions, propositions: la noria classique d'une élaboration en terrain démocratique fonctionne. A terme, la Municipalité accepte l'idée que les terrains de l'avenue de la paix conviennent à ce pro-

LES CHIFFRES

Le miniquartier des «Jardins de la Paix» est formé de quatre immeubles identiques de six appartements chacun soit:

- 4 appartements de 1½ pièce offrant une surface de 40 m²
- 12 appartements de 3½ pièces offrant une surface de 80 m² en duplex et jardin privatif
- 8 appartements de 4½ pièces offrant une surface de 100 m² en duplex plus deux balcons et galetas
- 18 places de parc dans un garage collectif enterré
- 11 places de parc extérieures
- 2 abris PC de 36 places chacun



Les loyers, après déduction des subventions normales, sont établis ainsi

1½ pièce	Fr. 404.-
3½ pièces	Fr. 741.-
4½ pièces	Fr. 877.-

Les deux plans reproduits aux pages 21 et 22 ainsi que la photo figurant directement sous le titre de cette présentation ont été fournis par l'Atelier d'architectes M. Walther et J. Pugin. Les autres illustrations ont été réalisées par le Bureau Curtat



LES JARDINS DE LA PAIX

Sur le terrain autrefois utilisé par les jardiniers de la ville, la société coopérative «Les Jardins de la paix» avait, pour sa première réalisation, comme priorité d'offrir des logements subventionnés, destinés principalement à de jeunes ménages avec enfants.

Située dans un quartier d'habitation en ordre non contigu, la parcelle, de forme allongée et orientée est-ouest, s'ouvre sur un parc arborisé bordant l'avenue de la Paix.

La morphologie du terrain et le programme ont été les vecteurs du projet. Un accès longeant la limite nord de la parcelle, rythmé par les escaliers extérieurs, permet de desservir les quatre volumes identiques ainsi que les services aux sous-sol. Les espaces communs, dégagés entre les constructions et se prolongeant au sud, structurent la parcelle. Ils favorisent les échanges et rencontres ainsi que la qualité de vie de l'ensemble.

Les appartements en duplex de trois pièces et demie et quatre pièces et demie se superposent sur les trois trames traversantes. En disposant les espaces de jour au rez et au dernier niveau, il en résulte une zone de nuit intermédiaire. Tous les logements possèdent un espace extérieur, en jardin ou en balcon. La coursive en façade est dessert les appartements supérieurs et révèle la typologie ainsi que l'échelles des habitations. Le traitement de la façade ouest reflète l'organisation intérieure des volumes. La forme arrondie du toit accentue l'orientation et donne un espace plus généreux à la partie haute des zones de jour.

La structure en lames de briques silico-calcaires définit la trame des appartements et leur orientation est-ouest. Ce matériau se retournant sur la façade arrière est laissé brut. L'enveloppe extérieure est ainsi identique sur trois faces. Cette conception accentue l'ouverture de la façade ouest, constituée par des éléments préfabriqués en bois, lui donnant un aspect de légèreté.

M. W-J. P.



jet. En novembre 1990, le conseil communal vote un droit de superficie accordé à la société coopérative d'habitation des «Jardins de la paix». Six mois plus tard le projet de construction est soumis à la commission consultative d'urbanisme qui lui donne un préavis favorable. Cette fois l'idée prend corps. Elle s'enracine dans le terrain des Jardins de la paix en juillet 1993. Et elle éclot sous forme d'appartements où les premiers locataires entrent à la fin juillet 1994 et les derniers en janvier 1995. En appui de ce projet, la coopérative qui porte son nom aura regroupé 210 sociétaires – locataires, entreprises, sociétés ou personnes privées – qui ont souscrit 1470 parts sociales de 500 francs l'unité. Par ce chenal, 735 000 francs de fonds propres auront été mis en œuvre. Le coût de la construction budgeté à près de six millions a été bouclé, en dessous de ce

montant, d'un quart de million. Autre objectif atteint: les appartements ont été pensés pour des couples jeunes avec enfants. Avec 36 enfants pour 24 locataires la proportion est bien respectée. Construction équilibrée «les Jardins de la paix» répondent à une série de questions que se pose notre société:

Comment? les architectes le disent (voir encadré).

Pourquoi? on vient de le voir. Combien? le tableau des chiffres nous l'indique.

Rien que de très normal en fait. Sinon que l'ensemble de ce projet est réussi sur le plan de la forme et du fond. C'est-à-dire qu'il est agréable à l'œil et aimable à habiter, comme nous l'ont confirmé plusieurs locataires.

Ce qui valait bien le détour par les «Jardins de la paix», beau titre pour un bon projet.

Robert Curtat



Ces locataires nous disent leur plaisir d'habiter en ces «Jardins de la paix». Décidément mieux qu'un titre, une ambition.